



**Conseil Municipal du 13 novembre 2023  
DELIBERATION N° 2023 – 81**

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 13 novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur MAGDALOU Jean-André, Maire.

Date de convocation : vendredi 3 novembre 2023

Étaient présents : Madame TORRES Sylvie, Madame RESSEGUIER Sarita, Monsieur OLIVE Robert, Madame ROIG Colette, Monsieur FERNANDEZ Alain, Madame VALENZUELA Hélène, Monsieur TRESSON Sébastien, Monsieur GIRBAL Alain, Madame DRILLIEN MISERY Nadine, Monsieur THOLLET Jean-Pierre, Madame MITIDIÉRI Elisabeth, Madame SERRANO Corinne, Monsieur DE CASO Alexandre, Monsieur TONNAIRE Frédéric, Monsieur PEREZ Jérôme, Madame JOFRE-DESTAVILLE Marie-Ange

Procurations :

Monsieur MAGDALOU Jean-André à Madame TORRES Sylvie  
Monsieur CLAVAGUERA Marcel à Monsieur OLIVE Robert  
Monsieur KOHLER Eddy à Madame JOFRE-DESTAVILLE Marie-Ange  
Madame GIL Laura à Madame VALENZUELA Hélène  
Madame CAZANAVE Manon à Madame MITIDIÉRI Elisabeth  
Monsieur ARIZA Noël à Madame DRILLIEN MISERY Nadine

Absents : Monsieur ABDELHADI Pierre, Madame FONTENEAU Magali, Madame MARTIN Séverine

Secrétaire : Monsieur TRESSON Sébastien

**DEMANDE D'ARBRES A LA PEPINIERE DEPARTEMENTALE**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de demander à la pépinière départementale (Conseil Départemental) des arbres afin de compléter les plantations sur les espaces verts de la commune.

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la présente liste de végétaux :

Récapitulatif végétaux commandés	
Végétaux	Quantité
Arbre de Judée	3
Aulne de Corse	3
Charme commun	3
Chêne vert	4
Chêne liège	3
Chêne pubescent	4
Erable champêtre	3
Erable de Montpellier	3
Frêne oxyphile	4
Frêne à fleurs	4
Laurier sauce	3
Tilleul à petites feuilles	4
Micocoulier	3
Mûrier platane	3
Catalpa commun	3
Ciste à feuilles de sauge	3
Ciste de Montpellier	3
Gaura Lindheimeri	4

Récapitulatif végétaux commandés	
Végétaux	Quantité
Lantana X orange carpet	3
Lantana sellowiana	4
Sauges petites feuilles blanche et rouge	4
Sauge de Jérusalem rose	3
Teucrium chamaedrys	10

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**DECIDE** de demander au Conseil Départemental les végétaux dont la liste figure dans la présente délibération.

**VOTE : 22            POUR : 22            CONTRE :            ABSTENTION :**

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus

**Le Maire**  
**Jean-André MAGDALOU**

Acte rendu exécutoire après :

- Transmission en Préfecture
- Publication sur le site de la Mairie ([www.alenya.fr](http://www.alenya.fr)) : 16 novembre 2023
- Notification le (s'il y a lieu)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publication. La réponse interviendra alors dans un délai de deux mois, le silence de l'administration faisant naître une décision de rejet tacite. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication ou de la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique [telerecours citoyen](http://telerecours.citoyen) accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

